



ÉDITO

En juin 2012, l'ARS Océan Indien adoptait le Projet Régional de Santé (PRS) de La Réunion et de Mayotte. Ce document ambitieux constitue depuis le cadre de référence de notre politique régionale de santé, partagée avec les opérateurs de santé, mais aussi les autres services publics et les associations d'usagers.

La réflexion autour de ce projet régional s'est voulue ouverte et participative, donnant lieu à de nombreuses contributions, et à l'animation de multiples groupes de travail, dès 2010. Les instances de démocratie sanitaire se sont également saisies de cette démarche, et ont procédé à un examen attentif des documents soumis à leur avis.

J'ai souhaité que ce PRS soit soumis à une évaluation externe, associant largement les acteurs locaux de la santé, et faisant l'objet à terme d'une publication.

Il s'agit ainsi de répondre à une exigence d'évaluation de l'action publique, de nourrir la démocratie sanitaire, mais aussi d'éclairer nos futurs travaux de redéfinition de la politique régionale de santé.

En effet, avec la loi de Modernisation de notre système de santé, et plus particulièrement la Stratégie Nationale de Santé et sa déclinaison récente pour les Outremer, nous conduise à élaborer prochainement un projet de santé de deuxième génération.

L'évaluation du PRS doit être rigoureuse dans la méthode, et exigeante dans la qualité des résultats, pour répondre à nos différents objectifs. Elle portera autant sur les conditions et les modalités d'élaboration et de mise en œuvre du PRS, et que sur les impacts de dernier.

Cette évaluation est ouverte à tous : professionnels, patients, institutionnels. La validité des constats et recommandations dépendra en partie de cette participation que je souhaite la plus large possible.

Ce premier journal de projet vous informe de la méthode et des étapes. Le Groupe Enéis Conseil, spécialisé dans l'évaluation des politiques publiques, a été retenu, au terme d'un appel d'offre, pour conduire cette évaluation.

Je vous remercie par avance de la disponibilité que vous pourrez consacrer à cette démarche, et je veillerai à ce que vous ayez une information régulière sur les avancées et les résultats.

La santé est notre bien commun, vos avis et votre engagement sont déterminants.

François MAURY
Directeur général de l'ARS Océan Indien

Les objectifs de l'évaluation

La démarche d'évaluation qui s'engage concerne autant le contenu du PRS que son processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi. Elle portera plus spécifiquement sur 3 champs.

Conception, structuration et cohérence

- Quelle a été la méthodologie d'élaboration du diagnostic ?
- Quelles ont été les modalités de définition du PRS ?
- Comment ont été fixées ses priorités ?
- Comment ont été définis les objectifs du Plan Stratégique ?
- Quelle est la cohérence de ces supports et de leur contenu ?

Déploiement et mise en œuvre

- Comment se passe le pilotage, l'animation et le suivi de la mise en œuvre du PRS ? Quelles place est donnée aux instances ?
- L'animation territoriale a-t-elle favorisé et enrichi la mise en œuvre du PRS et de ses actions ?
- Quelles sont les modalités d'allocation des ressources pour la mise en œuvre du PRS ?
- Le déploiement des actions est-il satisfaisant ? A-t-il permis l'accès à la santé des populations défavorisées ?
- Quelle est l'appropriation du PRS par les acteurs de santé ?
- Le dispositif d'observatoire de la santé a-t-il été renforcé ?

Impacts

- La coordination autour du PRS a-t-elle permis l'émergence de réflexions ou d'actions sur les déterminants de la santé ?
- L'allocation des ressources a-t-elle porté un nouvel équilibre de la dépense régionale de santé entre les acteurs prévention, soins et médico-social ? Traduit-elle les priorités du PRS ?
- La mise en œuvre du PRS a-t-elle permis une adaptation des actions de prévention, de dépistage et d'éducation thérapeutique aux spécificités des territoires ?
- A-t-elle favorisé le développement de la mobilisation communautaire ?
- Comment les acteurs ont-ils pris en compte la démarche d'amélioration de la qualité de leurs interventions ? Le PRS a-t-il permis une coordination de ces-derniers ?
- La mise en œuvre du PRS a-t-elle permis un développement de la démocratie sanitaire et une participation accrue de usagers du système de santé ?



Les principes de l'évaluation

Les partis pris de l'évaluation

Un projet participatif
Mobilisation des agents
et des partenaires en
fonction de leur agenda

Un projet visible
Une forte présence
sur le terrain

Un projet adapté :
Elaboration d'une
méthodologie et d'outils
adaptés aux acteurs et
au terrain

**Un projet qui tient compte
des réalités locales:**
Prise en considération de
deux territoires au contexte
et aux problématiques
différenciés

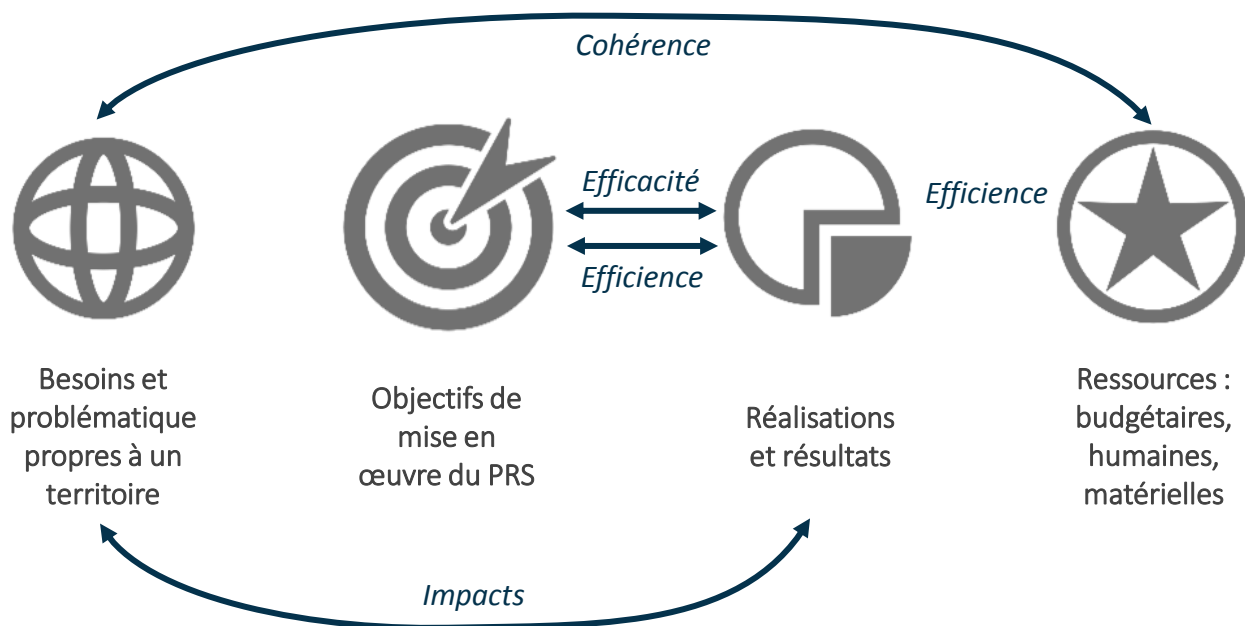
1

2

4

3

La méthodologie de l'évaluation



Les différentes étapes de l'évaluation

Les trois phases de l'évaluation



Cadrage, élaboration des outils d'évaluation

- Entretiens de cadrage
- Elaboration des outils méthodologiques
- Rédaction d'un rapport méthodologique

Août – Septembre
2016



Diagnostic et conduite de l'évaluation

- Analyse documentaire
- Entretiens avec les agents et les partenaires
- Diffusion d'une enquête et entretiens sur site
- Rédaction d'un rapport d'évaluation provisoire

Octobre - Novembre
2016



Rédaction du rapport d'évaluation

- Groupes de travail
- Elaboration de recommandations et d'un rapport d'évaluation final

Novembre - Décembre
2016



NB

Chacune de ces trois phases fera l'objet d'une réunion du Comité de pilotage et d'une présentation synthétique dans un journal de projet

Rapport final
d'évaluation



ARS Océan Indien
Germain MADELINE

Chargé de projet
germain.madeline@ars.sante.fr

Eneis Conseil
Erwan KERYER

Directeur associé
e.keryer@eneisconseil.com

Eneis Conseil
Innover . Evaluer . Accompagner